

CONDITIONS D'ADMISSION PUBLIC

Secrétaires, employés de bureau, personnels non comptables désirant pratiquer les écritures courantes et ayant peu de connaissances de base, d'entreprises adhérentes à l'OPCO AKTO, issus de secteurs d'activité divers.

Entretien, tests de positionnement en ligne et vérification des prérequis

PRÉ-REQUIS

Notions de comptabilité sur les documents commerciaux - Connaissance des principes Comptables de base (plan comptable et son utilisation pratique – le langage comptable (Débit / Crédit – Actif / Passif – Charges / Produits)

MODALITES ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

- Groupe de 4 à 12 personnes
- Cours en présentiel en face à face.
- Si cours particulier, accès dès validation du financement /Si cours collectifs, accès dès ouverture d'un groupe (minimum 4 personnes) et validation du financement

VERIFICATION DES PRE-REQUIS

- Vérification des prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en réalisant un test après votre inscription et avant le démarrage de la formation
- Quiz pour tester les connaissances de départ des participants

COMPTABILITE INITIATION

Code CI	Durée 14 heures	Tarif inter* 700 € HT
--------------------	----------------------------	--------------------------------------

*100 % en présentiel

OBJECTIFS

Acquérir les principes généraux nécessaires au traitement des écritures comptables de base

Connaitre les obligations imposées par le Code du Commerce

Sensibiliser à l'enregistrement des différentes écritures comptables

PROGRAMME

CONTENU

1. Module 1 : Les principes fondamentaux de la comptabilité générale

- Introduction à la comptabilité : l'entreprise doit obligatoirement appliquer plusieurs principes comptables : **principe de prudence, principe de continuité d'exploitation, principe d'indépendance des exercices, principe d'intangibilité du bilan d'ouverture**
- Les obligations comptables de l'entreprise
- Le principe de la partie double
Organisation comptable à adopter (Classement des pièces comptables)
La numérotation du plan comptable général (PCG 2025 - nouvelle réforme du 01/01/2025)
Quels comptes doit-on utiliser ? Quels documents utilisés ?
- Le journal document de base pour la tenue d'une comptabilité

2. Connaître les obligations imposées par le Code du Commerce

- La balance, grand livre
- Les comptes de charges et de produits
- Le mécanisme de la TVA
- Le compte de résultat (lecture et interprétation)
- Le bilan comptable (lecture et interprétation)

3. Sensibiliser à l'enregistrement des différentes écritures comptables

- Se familiariser avec les documents comptables (factures client/fournisseur) avant d'être en mesure de les enregistrer - imputation comptable dans les journaux achat/vente
- Se familiariser avec les documents de trésorerie (relevé de banque, justificatifs caisse, CB etc.) avant d'être en mesure de les enregistrer, imputation comptable dans les journaux de banque, de caisse

Bilan et clôture de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES

Intervenant :

L'équipe pédagogique, coordinateurs et formateurs, est spécialisée dans la formation d'adultes et possède les qualifications et les expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou des métiers visés par la formation

Méthodes et techniques pédagogiques :

Pédagogie innovante, méthode active
Alternance entre apports théoriques et l'entraînement à la passation d'écritures
Cas pratiques professionnels.
Participation personnalisée selon les activités des différentes entreprises

Moyens pédagogiques utilisés :

Exercices d'application créés sur des cas pratiques professionnels, utilisables immédiatement sur logiciel spécialisé de comptabilité - saisie des écritures comptables sur une société exemple.
Au fur et à mesure du parcours : quizz et sondage interactifs en ligne pour tester les connaissances

Supports pédagogiques utilisés :

Powerpoint du déroulé du programme avec diaporamas, graphiques, capsules vidéo

Outils :

Ordinateur portable par participant, outils numériques, Kahoot, Google forms
Padlet, suite EBP compta, Plan comptable générale édition 2025 (nouvelle réforme)

MODALITE D'EVALUATION / MODALITES DE VALIDATION

Évaluation formative des compétences acquises tout au long du parcours
Questionnaires d'évaluations en fin de séance et en fin de formation
Passation de la certification
Questionnaire de satisfaction
Attestation de formation - Attestation de compétences

MODALITE ET CONDITIONS D'ACCES

Adaptation du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant) Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires

Contact Nice : Yamina ABDA – formationnice@ecole-esccom.com

Contact Cannes : Pascale SOLIMEIS – formationcannes@ecole-esccom.com

FINANCEMENT

Les solutions de financement
OPCO et financement de la formation

Les opérateurs de compétences (OPCO) travaillent avec ESCCOM FORMATION depuis de nombreuses années. Leurs missions évoluent depuis janvier 2019 grâce à la loi "Avenir professionnel". Toutefois, plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge de chaque OPCO. Pour plus d'information, une équipe de formation de Cannes & Nice vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative



MON
COMPTE
FORMATION

ESCCOM FORMATION PROFESSIONNELLE - 2 avenue Brown Séquard- 06000 Nice - Tél : 04.93.53.55.55

S.A.S. au capital de 3 048.53€- RCS Nice 383 704 319 - Code APE : 8542 Z - Siret : 38370431900060 N° TVA intracommunautaire : non assujetti à la TVA CGI 261-4.4°- N° de déclaration d'existence : 93060405906